



COMPTE-RENDU DE LA MARCHE EXPLORATOIRE SUR LE GENRE

CANAL SAINT-MARTIN

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023, DE 18H À 20H

Nombre de participants :

14 participant-es ont participé à la marche, dont 10 femmes et 4 hommes.
Intervenant-es :

- Kim CHIUSANO, conseillère d'arrondissement déléguée à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les discriminations et à l'intégration
- Pauline JOUBERT, adjointe à la maire déléguée à l'aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux
- Raphaël BONNIER, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne, au débat public, à la vie associative et au budget participatif
- Philomène JUILLET, conseillère d'arrondissement, déléguée à la prévention, à la sécurité, à la police municipale, à la vie nocturne
- Paulien BUTIAUX, Directrice générale adjointe / espace public

Animation :

TraitClair – Lucile Biarrotte
La Belle Friche : Juliette Luans

Objectif & informations à recueillir :

- **Sensibiliser** sur les dimensions genrées des usages et représentations le long du Canal Saint-Martin
- **Visibiliser** le travail de la Mairie de Paris sur le genre et les espaces publics (parler des 3 guides notamment)
- Faire un **diagnostic partagé** des usages genrés et inégalités le long du canal : accès aux toilettes, pratiques sportives ; appropriation ; sentiment d'insécurité... :

Publics ciblés : riverain-e-s et usager-es du quotidien préalablement inscrit-es + invitation des associations féministes / de femmes du quartier .

Déroulé :

18h-18h15 : Présentation

- Accueil des participant-es et introduction (présentation de l'équipe, de la mission des agences dans le cadre du réaménagement de la place et des différents intervenants) : intervention de Kim CHIUSANO, conseillère d'arrondissement déléguée à l'Égalité femmes/hommes, à la lutte contre les discriminations et à l'intégration.

- Présentation courte du projet autour du Canal Saint-Martin
- Présentation de la randonnée urbaine (déroulé, objectifs, timing)

18h15 - 18h30 : Partie introductive sur le genre avec quelques grands chiffres

- Présentation des thématiques abordées (circuler librement, occuper l'espace, se sentir en sécurité, être présente – être visibles, participer) extraites des guides réalisés par la ville de Paris pour la prise en compte du genre dans les projets d'aménagements.

18h30 – 20h : marche exploratoire.

Parcours à pied du canal avec un itinéraire prédéfini. Des arrêts sont programmés à des points d'intérêts où les participant·es seront invité·es à compléter une grille d'analyse thématique et une carte sensible.

Arrêt 1 : Square Frédérick Lemaitre

Arrêt 2 et 3 : quai de Valmy

Arrêt 4 : Espace Jemmapes

Arrêt 5 : terrain de basket / skate-park / Square Henri Christiné

Arrêt 6 : quai de Jemmapes

Arrêt 7 : point éphémère

COMPTE-RENDU DE LA MARCHÉ PAR POINT D'ARRÊT

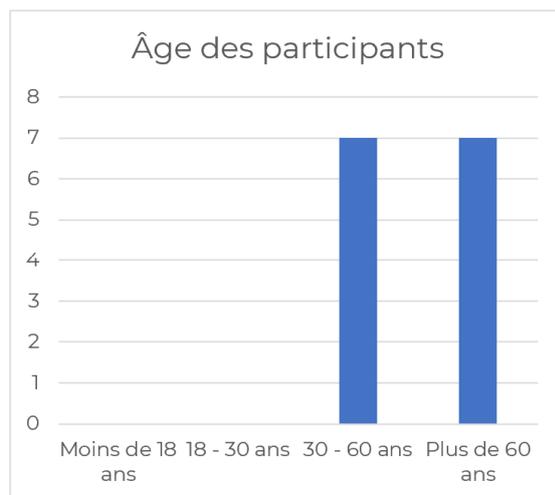
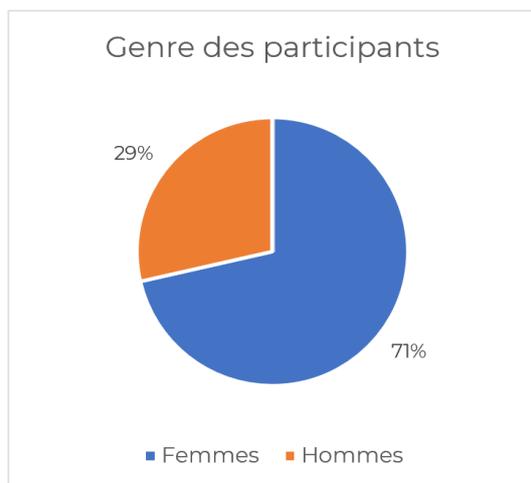
Genre, âge et quartier de résidence des participant·es

Une majorité de femmes étaient présentes au cours de cette marche exploratoire sur le genre (71 % des participant·es).

Les participant·es appartiennent à part égales aux tranches d'âge « 30-60 ans » et « plus de 60 ans ».

Ils et elles sont majoritairement riverain·es du canal Saint-Martin (12 participant·es), seul·es deux participant·es proviennent d'autres arrondissements sur Paris (15^{ème} et 19^{ème}).

Les participant·es à la marche ont une fréquentation régulière du canal, puisqu'il s'y rend quotidiennement (6 participant·es) ou hebdomadairement (7 participant·es, plus rarement mensuellement (1 participant·es) et ce depuis de nombreuses années : 7 participant·es fréquentent le canal Saint-Martin depuis plus de 35 ans, 4 participant·es le fréquentent depuis plus de dix ans et 3 participant·es depuis moins de dix ans.



Arrêt 1 : square Frédérick Lemaître - Occuper l'espace - *Les squares du canal*

Ambiance et sentiment de bien-être

Les participant·es à la marche relèvent majoritairement le **bruit occasionné par la circulation** (motos notamment) qui rend l'espace inconfortable et chaotique (7 contributions). Les quais de Jemmapes sont jugés trop exigus pour les piéton·nes - avec la **présence de vélos circulant dans tous les sens et ne respectant que rarement le code de la route** - par un·e participant·e.

Les participant·es relèvent également **des attroupements d'hommes buvant de l'alcool en écoutant de la musique forte** (3 contributions). Le square Frédérick Lemaître est évité pour cette raison par un·e participant·e, même s'il est jugé agréable par ailleurs pour son aspect fleuri. La vue sur l'écluse depuis le square est lui aussi un élément apprécié par un·e participant·e.

Un·e participant·e précise qu'elle évite « la guérite » des éclusiers qui sert de pissotière.

Variations selon le jour ou la nuit

La nuit, les participant·es relèvent une détérioration de l'ambiance, avec une **amplification des phénomènes de squats et de déambulation de personnes alcoolisées** (3 contributions). Un·e participant·e relève que lorsque le square Frédérick Lemaître est fermé la nuit, les déambulations sont déportées sur les trottoirs qui sont déjà relativement encombrés par les terrasses

Influence du mobilier et de la végétation sur le sentiment de bien-être

Aux yeux des participant·es, la **végétation est un élément important pour rendre un espace agréable** (3 contributions), bien que celle-ci soit jugée insuffisante pour temporiser le bruit de la circulation et serve également de pissotière ou de poubelle (1 contribution). Le **mobilier** est aussi un élément important (2 contributions) en ce qu'il **favorise la convivialité**. L'accès des chiens favorise également la présence des femmes selon un·e participant·e.

Un·e participant·e préconise de **favoriser un éclairage et une végétation basse** afin de pouvoir être vue, avec beaucoup d'assises. L'éclairage, les bancs et les toilettes sont jugés un peu juste par un·e participant·e.

Deux participant·es estiment que le square est sale et mal entretenu (notamment le jardin).

La parité d'occupation du square

Les réponses sur la parité d'occupation du square Frédéric Lemaître sont assez mitigées : 5 participant·es estiment que le **square est essentiellement investi par des hommes, avec toutefois un rééquilibrage lors de la pause méridienne selon un·e participant·e**. A l'inverse, 5 participant·es estiment que l'occupation du square lors de la visite est assez paritaire, mais selon un·e participant·e, cette **occupation diffère selon le jour ou la nuit**.

Les propositions pour encourager la mixité

Plusieurs propositions ont été faites par les participant·es pour encourager la mixité :

- Veiller à la propreté et mettre en place une présence policière pour sanctionner les incivilités et interdire la consommation d'alcool sur la voie publique (2 contributions)
- Proposer des activités sportives davantage tournées vers la pratique sportive féminine (tai-chi, Qi Gong, yoga) ou des animations destinées aux femmes (2 contributions)
- Diversifier les équipements en installant des jeux pour enfants, une boîte à livre, un kiosque (2 contributions).
- Installer des sanitaires
- Augmenter le nombre d'arbustes fleuris offrant une floraison en automne.
- Installer un éclairage artistique qui mette en valeur les écluses.

Un·e participant·e a jugé cette question sans importance, la question de genre étant à son sens un faux débat.

Arrêt 2 : quai de Valmy (entre la passerelle des douanes et la passerelle Emmanuelle-Riva) - **Circuler librement le long du canal**

Évaluation de la circulation le long du quai de Valmy – Jemmapes

De façon globale, les participant·es relèvent un **manque d'accessibilité sur le canal** pour les personnes âgées, les personnes avec poussettes et/ou en fauteuil roulant. Les principaux **freins à la mobilité piétonne** évoqués par les participant·es sont : la **présence de pavés non lisse et de dénivelés** (7 contributions), **des trottoirs trop étroits côté façade** (2 contributions), **souvent encombrés par les terrasses qui débordent** (2 contributions) et **une circulation trop importante**, avec la présence de cyclistes ne respectant pas le code de la route (2 contributions), dangereuse pour les enfants.

La question du traitement des pavés divise : un·e participant·e considère qu'ils sont le charme et l'intérêt du canal, quand un·e autre participant·e préconise un traitement de ceux-ci dans le cadre du projet (écrasement ou jointement).

Deux participant·es notent une **appropriation sonore et physique du canal par des groupes hommes** qui peut être intimidante pour les jeunes femmes.

Le confort de circulation selon les individus

Il a été demandé aux participant·es d'évaluer le confort de circulation sur une échelle de 1 à 4 (1 signifiant « mauvais », 4 « bon ») selon que l'on soit accompagné d'une poussette avec des enfants, que l'on circule avec un fauteuil roulant ou que l'on présente ou non des difficultés de mobilités. Le confort de circulation a été jugé moyennement correcte pour leur propre confort par les usagè·res et plutôt mauvaise pour les personnes circulant avec une poussette, en fauteuil roulant ou pour les personnes âgées ayant des difficultés de mobilités.

Évaluation du confort de circulation par les usagè·res



Évaluation du confort de circulation pour une personne avec une poussette et de jeunes enfants



Évaluation du confort de circulation pour une personne en fauteuil roulant



Évaluation du confort de circulation pour une personne âgée avec des difficultés de mobilités



L'occupation paritaire des quais Valmy-Jemmapes

L'occupation des quais Valmy-Jemmapes est cette fois-ci jugée **peu paritaire** par une majorité de participant-es. Pour 5 participant-es, l'occupation des quais est **essentiellement masculine**, avec parfois la présence d'hommes qui consomment de l'alcool en écoutant de la musique forte (2 contributions). Pour deux participant-es, l'occupation des quais est assez paritaire. Un participant-e a estimé cette question sans objet.

Préconisations pour encourager la mixité

7 participant-es se prononcent en faveur **d'une régulation de la consommation d'alcool sur les quais** avec un renforcement du passage de la police pour limiter les attroupements.

Deux participant-es préconisent d'animer les quais en proposant par exemple des concerts de femme.

Suite du quai de Valmy (*entre la passerelle Emmanuelle-Riva et la passerelle Arlety*)

Évaluation de la circulation piétonne

Une nouvelle fois, les participant-es notent la **présence d'attroupements d'hommes consommant de l'alcool et écoutant de la musique forte** (5 contributions), ainsi que la présence d'un campement sur la partie Est du canal, **rendant cette portion du canal peu attractive et praticable**. « C'est sale, plein de déchets et littéralement occupé, j'évite d'y passer ».

Les participant-es soulignent également la **vitesse des vélos**, qui remontent le quai de Valmy à contresens depuis Beaurepaire et occasionne un stress pour les piétons souhaitant traverser (3 contributions).

L'étroitesse des trottoirs, encombrés par les travaux et le traitement en pavé rendent le canal impraticable pour les personnes à mobilité réduites (5 contributions). Outre le manque d'accessibilité sur le canal,

les participant·es ont localisé des nœuds de parcours : l'angle entre le pont de la Grange aux Belles et le quai de Valmy, impraticable pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant et la présence d'un arbre au niveau de la passerelle Emmanuelle Riva.

Un·e participant·e se déplaçant en voiture, a jugé que ce qui freinait la mobilité c'était l'interdiction de la circulation automobile sur les ponts tournants.

Évaluation du confort de circulation selon les individus

Évaluation du confort de circulation pour une personne âgée avec des difficultés de mobilité



Évaluation du confort de circulation pour les usagè.res



Évaluation du confort de circulation pour une personne avec une poussette et de jeunes enfants



Évaluation du confort de circulation pour une personne en fauteuil roulant



Le confort de circulation sur la suite du quai de valmy est jugé mauvaise pour les personnes circulant avec une poussette, un fauteuil roulant ou pour une personne qui présenterait des difficultés de mobilités. Le confort de circulation pour les usagè.res, si elle est jugée mauvaise, elle est plutôt passable.

L'occupation paritaire sur cette partie des quais

3 participant·es ont jugés l'occupation sur cette partie du canal non paritaire avec encore une fois une présence plus forte d'homme qui se réunissent pour consommer de l'alcool, avec les problèmes qui en découlent (bruit, déchets, présence d'urine).

2 participant·es ont jugé, à l'inverse, l'occupation des quais assez paritaire avec toutefois des usages différenciés et une occupation qui ne se fait jamais seule : les femmes sont toujours en couple ou en groupe.

Propositions pour encourager la mixité :

Afin d'encourager la mixité, les participant-es préconisent de limiter les regroupements d'hommes alcoolisés (3 contributions), de favoriser les activités dédiées aux femmes afin de renforcer leur visibilité dans l'espace public (1 contribution), de proposer davantage de places assises et d'endroits au calme (1 contribution) ou encore de mettre en valeur les quais par des illuminations (1 contribution).

Arrêt 3 : Passerelle Arletty - Être présente, être visible

Les symboles genrés relevés au cours de la marche

Les seuls éléments symboliques genrés relevés par les participant-es au cours de la balade sont la présence d'un tag sur la passerelle Emmanuelle Riva et de nombreux noms de bars et de restaurants féminins.

Arrêt 4 : Devant l'espace Jemmapes (108 quai de Jemmapes) - Occuper l'espace et circuler

Ambiance et confort d'usage sur cette partie du canal

Une nouvelle fois, les participant-es relèvent l'omniprésence de vélos, scooters et voitures roulant vite et ne respectant pas le code de la route (2 contributions). Cependant, pour un-e participante, il existe une difficulté croissante pour les riverain-es à pouvoir utiliser leur véhicule automobile

L'étroitesse des trottoirs (notamment entre le pont de la Grange aux Belles et la passerelle Bichat), ainsi que les traversées difficiles à certains endroits (passage du pont tournant, angle de la rue des Récollets et du quai Valmy) rendent les cheminements piéton-nes dangereux et complexes (5 contributions). Également, la présence de pavés rend les quais inaccessibles, notamment pour les personnes en fauteuils roulants (3 contributions).

L'ambiance bruyante, qu'elle soit liée à la circulation ou à la consommation d'alcool le long du canal rend cette portion des quais peu praticable en famille (2 contributions). « Nul, on ne peut pas passer en poussette après 18h ».

Un-e participant-e souligne la distance trop longue entre chaque traversée du canal : celle-ci se fait au niveau du Pont de la Grange aux belles, puis seulement au Pont Maria Casarès par la suite.

Un·e participant·e précise qu'elle évite certains endroits le soir parce qu'ils sont mal éclairés.

Seul·e trois participant·es ont jugé cette partie du canal « d'agréable », offrant une « belle vue » avec des trottoirs larges.

Évaluation des toilettes



9 participant·es jugent les toilettes plutôt mauvais. Selon deux participant·es, ceux-ci sales et insuffisants face à l'affluence sur le canal par deux participant·es.

Lieux de divertissement le long du canal et activités pratiquées

Les participant·es pratiquent le canal pour **s'y balader** (4 contributions), **fréquenter ses bars et restaurants** (2 contributions) ou **s'asseoir au bord des quais pour boire un café, un verre avec des amis ou pique-niquer** (4 contributions). Deux participant·es ont indiqué fréquenter le **Square Villemin**. Les autres activités évoquées sont le **repos, la lecture ou assister à des concerts** (1 contribution chacune).

Un·e participant·e a précisé qu'elle préférerait ne pas utiliser le canal à des fins de divertissement : « en tant que riveraine, je préfère y vivre tranquillement plutôt que m'y divertir ». Un·e autre, qu'elle préférerait l'éviter à la vue de sa fréquentation : « J'emmène mes enfants à l'école mais même en tant qu'habitant, je ne m'y rends jamais sauf pour courir. »

La parité d'occupation le long des quais

5 participant·es ont jugé l'occupation de cette portion des quais assez paritaire. À l'inverse, 3 participant·es jugent l'occupation majoritairement masculine, avec une forte présence d'homme faisant du sport ou buvant de l'alcool. Les femmes quant à elles sont plus volontiers en mouvement, quand les hommes eux sont statiques.

Propositions pour encourager la mixité

Les participant·es ont émis les propositions suivantes pour encourager la mixité :

- Organiser des petits groupes de pratique sportive avec un coach ;
- Aménager davantage de places assises et de lieu tranquille ;
- Veiller à la propreté des espaces publics ;
- Proposer des activités destinées aux femmes ;
- Aménager un espace de repos avec des jeux de société devant l'espace Jemmapes ;
- Des toilettes réservées aux femmes (2 contributions) ;
- « Limiter la consommation d'alcool et éviter les mecs relous qui draguent »

Arrêt 5 : terrain de basket / skate-park / square Henri Christiné (agrès) – Occuper l'espace, se sentir en sécurité

Ambiance et confort d'usage

À ce niveau des quais, les participant·es ont noté un fort attroupement le soir au niveau des équipements sportifs ainsi que des squats qui rendent le bas des quais au niveau du Pont Maria Casarès peu accessible. Les participant·es relèvent également le bruit des motos et le problème de pavés.

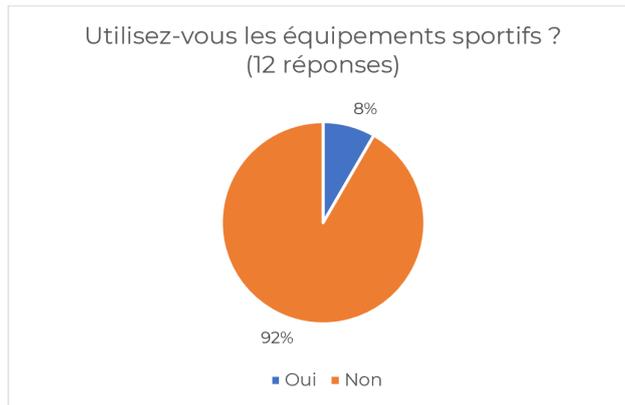
Un participant·e s'est dit à l'aise malgré la connotation très jeune de cet espace.

Variations entre le jour et la nuit

Aux yeux des participant·es cette portion des quais est « glauque » la nuit, avec un **sentiment d'insécurité amplifié** (2 contributions). On note une forte présence de pique-niqueurs consomment de l'alcool le soir, et d'hommes occupant les équipements sportifs (terrain de basket, skate-park, aire de street workout), rendant ces espaces bruyants. **La présence des femmes et des enfants est plus anecdotique.**

Utilisation des équipements sportifs

Sur 12 répondants, la majorité ont indiqué ne pas utiliser les équipements sportifs. Seul 1 répondant à indiqué les utiliser.



La parité d'utilisation des installations sportives

Les espaces de pratiques sportives (skate-park, terrain de basket, agrès sportifs du square Henri-Christiné) sont de façon flagrante majoritairement investies par des hommes (8 contributions).

Seul·e un participant·e a jugé l'occupation de ces espaces absolument paritaire.

Faire du sport au bord du canal avec plaisir et sécurité

4 participant·es trouvent désagréable la pratique du sport au bord du canal : l'espace est très genré et la présence d'immeubles, d'espaces tagués, et de la voirie abimée et « pleine d'urine » freinent leur pratique. 3 participant·es y pratiquent volontiers de la marche ou du vélo.

Propositions pour encourager la mixité sportive :

- Créer des groupes de femmes pour la pratique sportive avec des sessions de découverte et du coaching sportif (7 contributions). Réserver des créneaux avec des professeurs selon les niveaux (débutants, intermédiaires, confirmés).
- Installer des agrès sportifs plus inclusifs (autre que statiques), y compris pour les personnes âgées (2 contributions)
- Proposer des cours de sport collectifs en mixité
- Encourager la pratique sportive dès l'école et inciter les jeunes à la pratique à l'aide de coaches.
- Proposer des cours de self défense dans l'espace public.
- Organiser des concours féminins de skate-board.

Un·e participant·e estime qu'encourager la mixité sportive n'était pas une priorité.

La suite du quai (au niveau du bassin du Combat) – occuper l'espace et circuler

Ambiance et confort d'usage

Une nouvelle fois, les participant·es relèvent la vitesse des vélos ainsi que la présence de pavés qui rendent complexes les cheminements et les traversées piéton·nes (2 contributions).

La présence de campements le long des quais et de la distribution alimentaire, couplée à une fréquentation moindre de cette partie du canal, créent des espaces d'évitements (2 contributions). « L'espace est sombre et fermé, surtout le soir », « la promenade n'est pas toujours jolie ».

Variations entre le jour et la nuit

Seul·es deux participant·es ont répondu à cette question : la première n'a noté aucune variation d'ambiance entre le jour et la nuit. La seconde, une dégradation de celle-ci la nuit.

Évaluation du mobilier et de la végétation

Sur cette partie du canal, les participant·es ont relevé **un manque d'éclairage (2 contributions), un manque de banc et de lieu de repos (1 contribution)** et une végétation dégradée (1 contribution).

Évaluation du confort de circulation

Un·e participant·e note « qu'il est très dangereux de traverser le quai de Valmy : les cyclistes ne respectent ni les feux ni les piétons. Le carrefour entre la rue Louis Blanc et le quai de Valmy est dangereux pour les piétons, les vélos arrivent à vive allure. Côté quai de Jemmapes, les voitures roulent en sens interdit alors que c'est censé être piéton ». L'observation du **non-respect des sens interdit sur le quai de Jemmapes** est partagé par un·e participant·e.

Un·e participant·e relèvent les « **trottoirs abimés** sur lesquels on peut facilement se fouler la cheville ». Les **cheminements piétons sont jugés par ailleurs « trop fracturés »**.

Pour un·e participant·e, ce sont les **obstacles à la circulation automobile avec des difficultés grandissantes pour se déplacer** qui posent problème pour les riverain·es.

Seul·e un participant·e évalue le confort de circulation comme plutôt bonne.

Les espaces de contournement

Deux participant-es ont indiqués des espaces d'évitement sur cette partie du canal : les quais le soir et les espaces de musculation. Un-e participant-e a indiqué marcher plus vite le soir lorsqu'elle est seule.

Observation de la parité sur cette partie des quais

5 participant-es observent une parité d'occupation des quais au niveau du bassin du combat, contre 2 participant-es qui estiment l'occupation de cette portion du canal non paritaire.

Propositions pour encourager la mixité :

- Sensibiliser les hommes sur leur occupation de l'espace public
- Accompagner la pratique féminine
- Arrêter la consommation d'alcool

Arrêt 6 : Point éphémère – Occuper l'espace

Évaluation de l'ambiance et du confort d'usage

La partie Est du bassin Louis Blanc n'est pas joli et agréable pour une participant-e. La présence de « campements avec tentes » au nord du bassin Louis Blanc crée une zone d'évitement.

Pour un-e participant-e, les nombreuses zones sales au niveau du point éphémère et des toilettes, et la présence de consommateur de crack en bout de quai, ainsi que la musique forte causée par la présence d'hommes constituent des repoussoirs dans l'utilisation de l'espace public par des femmes.

L'escalier le long des pompiers présente des marches très hautes et en pente, sans garde-corps.

Seul-e un participant-e a jugé cet espace plus calme.

Variations selon le jour et la nuit

5 participant-es ont jugé cet espace « un peu glauque la nuit », « anxigène », avec un éclairage insuffisante et la présence des femmes moins prégnante la nuit. Au petit matin, on note une forte odeur d'urine.

Observation de la parité sur cette partie des quais

L'occupation de cette partie des quais est majoritairement masculine pour 5 participant-es. Elle est jugée paritaire par 1 participant-e.

Influence de l'activité du point éphémère sur la parité

L'activité du point éphémère est jugée comme ayant une influence positive sur l'occupation paritaire des quais par cinq participant-es, avec le passage d'une population plus mixte.

À l'inverse, pour deux participant-es, l'activité du point éphémère n'exerce n'a pas d'influence sur cette parité, ou alors une influence négative.

Les espaces de contournement

Trois participants ont indiqué des espaces de contournement : la caserne des pompiers pour rejoindre le bassin Louis Blanc ; le passage sous les ponts sales et malodorants et le bas des quais. Deux participant-es ont indiqué ne pas se rendre sur les quais seule ou alors faire parfois attention.

Trois participant-es n'ont pas d'espaces de contournement.

Préconisations d'aménagement pour les futures pelouses et gradins :

Animer ces espaces pour éviter les phénomènes de squats ou de consommation d'alcool et de drogue.

Nettoyer régulièrement les tags, réprimander les mésusages.

Installer des points de sécurités si besoin avec des personnes morales auprès de qui se réfugier. Proposer des applications de signalement.

Améliorer le cadre de vie et la visibilité

Bien éclairer les gradins, mettre des œuvres d'art sur ceux-ci

Proposer des spectacles et concerts les week-end ou pendant la fête de la musique

Des cours de yoga.

PARTICIPER

Les instances participatives ou de démocratie locale auxquelles participent les usagè-res du canal :

Trois participant-es sont rattachés au conseil du quartier, un-e participant-e au conseil senior et un-e à la CFDT UT retraités 75, commission cadre de vie.

Les associations :

Un·e participant·e appartient à la Croix-Rouge, un·e à l'association de défense et d'information des consommateurs et un·e aux associations Tremplin du cœur, kodiko, et une association de locataires.

Évaluation de la marche

5 participant·es ont fait un retour positif de cette marche exploratoire sur le genre permettant une prise de conscience sur des sujets autre que sécuritaire (appropriation genrée de l'espace, symbolique genrée...). Une participant·e regrette toutefois de ne pas avoir été informée des autres marches qui se sont déroulées dans le cadre de la concertation.

5 participant·es se sont montrés plus critique, jugeant le questionnaire trop découpé en tronçon avec une redondance dans les questions posées, ne facilitant pas les remarques générales. Selon deux participant·es, La marche n'a pas laissé suffisamment de place à l'échange ni suscité l'expression des participant·es.

Parmi ces participant·es, deux se sont montrés particulièrement réfractaires à la question du genre, trouvant la démarche « ridicule », voir hors sujet, estimant que la priorité était la diminution des activités nocturnes afin d'augmenter la sécurité sur le quartier et la qualité de vie des riverains.

CONCLUSION

Un canal fortement investi par la présence des hommes

Les participant·es observent une occupation du canal majoritairement masculine, avec la présence de squats et de groupes d'hommes alcoolisés, écoutant de la musique forte et pouvant générer un sentiment d'insécurité.

Certaines portions du canal sont plus paritaires que d'autres en termes d'occupation : dans le square Frédéric Lemaître ou au niveau de l'espace Jemmapes, l'on observe une population plutôt mixte d'hommes et de femmes, en comparaison avec la portion du canal comprenant les équipements sportifs (skate-park, terrain de basket, agrès sportifs) exclusivement investis par des hommes.

D'autres portions du canal constituent des « zones d'ombres » et sont contournés par ses usagè·es : le nord du bassin Louis Blanc au niveau du point Éphémère et de la caserne des pompiers et les passages sous les ponts.

Améliorer le cadre de vie pour favoriser la mixité et encourager la pratique sportive féminine

Afin de favoriser la mixité dans l'espace public, les participant·es préconisent d'apaiser les quais en limitant les attroupements et la consommation d'alcool et d'améliorer la propreté, l'éclairage et la végétation sur le canal.

Les participant·es suggèrent également de diversifier les équipements (toilettes, assises, jeux pour enfants...) et d'animer le canal par des illuminations, des œuvres d'arts, des spectacles ou des concerts.

Plusieurs propositions ont été faite pour encourager la pratique sportive féminine dans l'espaces public, comme proposer des cours d'initiations ou de découvertes sportives à destination des femmes, implanter des équipements sportifs plus inclusifs, ou inciter à la pratique sportive dès l'école.

Des cheminements piéton·nes contraints et une accessibilité PMR réduite

Les cheminements piéton·nes sont fortement contraints par la présence des vélos, trottinettes et voitures, roulant à toute vitesse et parfois à contre-sens. L'étroitesse des trottoirs ainsi que les difficultés de traversées à certains carrefours contraignent davantage les cheminements piéton·nes.

La présence de pavés le long des quais et le débordement des terrasses côté façade, rendent le canal Saint-Martin impraticable pour les personnes en fauteuil roulant.

ANNEXES - CARTES DE RESTITUTION DES DIAGNOSTIC SENSIBLES

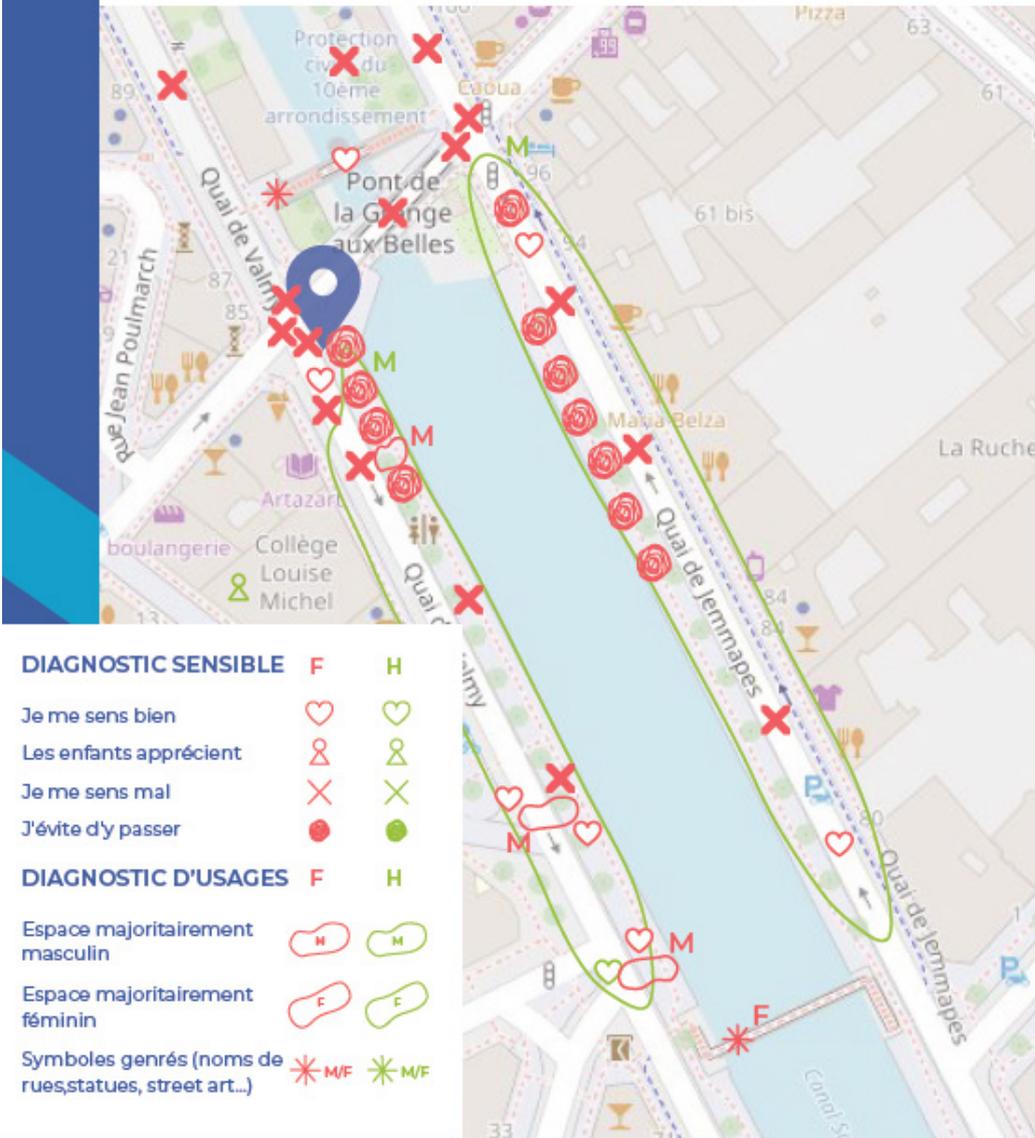
ARRÊT 1 : SQUARE FRÉDÉRIK LEMAITRE



ARRÊT 2 : QUAI DE VALMY



SUITE DU QUAI DE VALMY



ARRÊT 4 : ESPACE JEMMAPES AU 108



ARRÊTS 5: TERRAIN DE BASKET / SKATE PARK / SQUARE HENRI CHRISTINÉ (AGRÈS)

DIAGNOSTIC SENSIBLE		F	H
Je me sens bien		♥	♥
Les enfants apprécient		⊗	⊗
Je me sens mal		✗	✗
J'évite d'y passer		●	●
DIAGNOSTIC D'USAGES		F	H
Espace majoritairement masculin		⊂	⊂
Espace majoritairement féminin		⊂	⊂
Symboles genrés (noms de rues, statues, street art...)		*MF	*MF



LA SUITE DU QUAI

DIAGNOSTIC SENSIBLE		F	H
Je me sens bien		♥	♥
Les enfants apprécient		⊗	⊗
Je me sens mal		✗	✗
J'évite d'y passer		●	●
DIAGNOSTIC D'USAGES		F	H
Espace majoritairement masculin		⊂	⊂
Espace majoritairement féminin		⊂	⊂
Symboles genrés (noms de rues, statues, street art...)		* M/F	* M/F

